



Déclaration au CTSD du vendredi 30 septembre 2016

Rentrée 2016 : de la com', toujours de la com' !

Rentrée « apaisée » selon Madame la Ministre, conférence de presse très politicienne s'apparentant à un bilan du quinquennat qui se voudrait brillant pour tenter sans doute de raccrocher l'électorat enseignant..., déclarations et annonces qui se veulent solennelles pour essayer de masquer les réalités du terrain..., pour les personnels, cette rentrée 2016 aura sans doute été l'une des pires qu'ils aient jamais connue...

Dans le premier degré, la rentrée : le temps des grands-messes

« C'est le directeur qui doit être président du conseil de cycle 3 .» Voilà ce qui a été clairement dit par un IEN à la réunion de rentrée. Nulle trace dans le code de l'éducation, ni dans la circulaire de rentrée ni dans le Référentiel métier des directeurs d'école.

Réunion de circo. A l'apparition du mot SEGPA lors du diaporama, précision de l'IEN : « On pourrait faire sauter le « S » puisque depuis la dernière circulaire, la SEGPA n'est plus une structure mais un dispositif. » Sic ! Première phrase de la dite circulaire : « La section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) est une structure qui a toute sa place dans le traitement de la grande difficulté scolaire. » (circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015).

Evaluation : « Je ne veux plus voir de situations d'évaluation pour tous au même moment, l'évaluation se fait en continu. » Eduscol : « À certains moments, il peut être nécessaire de concevoir des situations particulières d'évaluation pour effectuer des observations ciblées afin de mieux saisir les acquis scolaires, aussi bien les progrès réalisés que les difficultés éventuelles. » Nous entendons déjà l'objection : la nuance se situe au niveau des mots « pour tous ».

C'est curieux, chez les... cadres, ce besoin de faire des phrases... de tordre les textes...

Autre exemple de cafouillage : les coups de pression dans certaines écoles le deuxième jour de la rentrée. « Nous sommes très inquiets concernant les effectifs de votre école. Une fermeture n'est pas à exclure après la rentrée. »... pour permettre une ouverture ailleurs (déshabiller Paul pour habiller Pierre...).

Sans oublier bien sûr les annonces orales d'interdiction des sorties scolaires pour raisons de sécurité, jamais écrites et démenties par le Rectorat et la Préfecture. > cf. plus loin pour partie commune 1^{er} et second degré

Heureusement qu'il y a la presse pour forcer l'éclaircissement des consignes académiques et communiquer les mesures d'ajustement de carte scolaire aux représentants syndicaux. Attendons le prochain article pour savoir si le département a décidé le recrutement de PE sur liste complémentaire.

La rentrée est le temps des grands-messes de circonscription, là où la bonne parole ministérielle est délivrée, là où s'exprime... Mais qui s'exprime ? Car on a l'impression d'un discours multiple.

Ce qui est certain, en revanche, c'est l'augmentation de la charge de travail que les consignes relatives à la sécurité imposent aux directeurs. En outre, à quand la greffe obligatoire de l'oreillette ?

Toujours dans la même veine, comment qualifier la tentative de « réanimation » de l'enseignement de l'allemand en primaire sur les temps d'APC ?!

Lors des grands-messes, cette rentrée est qualifiée par l'administration, à la suite de la ministre, de rentrée de la mise en œuvre pleine et entière, à plein régime, de la loi de refondation de l'école. Ça, c'est pour l'affichage.

A défaut de refondation de l'école, nous avons assisté à l'élévation d'un château de cartes technocratiques – socle et programmes excessivement bavards et faussement épistémologiques - réécritures multiples des circulaires - ULIS, SEGPA, Handicap, ... - censées révolutionner les principes... à l'instar des précédentes, échafaudages organisationnels, par exemple, dans les REP+ pour « libérer » quelques heures aux enseignants, ... voué au culte du projet et de sa divinité, la bureaucratie pédagogique, jamais rassasiée du temps des personnels volé. Le SNUipp-FSU a décidé d'interpeller la ministre afin qu'elle ouvre des négociations sur le temps de travail des enseignant-es du 1er degré. L'enjeu est d'obtenir la réduction du temps de travail pour les enseignant-es. Elle passe par la suppression sèche des APC.

La réduction du temps de travail, c'est aussi, comme cela a déjà été prouvé, ce qui permettrait à l'économie nationale, européenne, de relancer le système économique en partageant le travail et les revenus pour le bien-être de tous, adossée, entre autres, à une politique de renouvellement des infrastructures et d'équipement écologiques de nos territoires. Plutôt qu'une énième loi imbécile et dangereuse avec l'objectif affiché de rendre « l'offre » nationale plus compétitive après des diminutions de charges fort coûteuses et inefficaces. Alors que le pays sous-investit dans l'éducation au regard des pays comparables.

Quelques simples replâtrages bâclés (postes, formation dans l'EN), toujours plus d'usines à gaz (réforme des rythmes...), de demi-mesures, quand ce n'est pas carrément des contre-réformes, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la politique économique, les gouvernements de la présidence Hollande ont réussi à produire un feu d'artifice de mesures : ça en a mis parfois plein les yeux à certains, c'est souvent parti dans tous les sens, ça a foutu le feu, quand ça n'a pas foiré dès l'allumage et il n'en reste qu'un écran de fumée... qui risque de nous asphyxier.

Dans le second degré, nos « inquiétudes et nos fantasmes » se concrétisent : les 2805 moyens d'enseignement supplémentaires (aucun CPE, aucun CoPsy) pour, à la fois, mettre en œuvre la réforme du collège et accueillir 43 000 élèves supplémentaires en lycées s'avèrent bien insuffisants : le maintien des dotations des collèges –pour que la réforme n'apparaisse pas trop destructrice ..., on s'attend déjà au pire pour la rentrée 2017... !- génère des classes particulièrement chargées en lycées (de nombreuses divisions à plus de 36 élèves sont recensées dans le département), des heures d'enseignement ne sont pas assurées, la crise du recrutement perdure indéniablement, dans certaines disciplines notamment. Comme dans beaucoup d'autres domaines, la promesse de création de 60 000 ne sera pas tenue, sauf à intégrer dans les calculs des emplois d'AED, d'étudiants stagiaires Master 2 et autres postes d'enseignement supérieur et agricole..., ce qui ressemble plus à des « élucubrations » comptables pour l'affichage qu'à la réalité de moyens humains supplémentaires qui seraient déployés sur le terrain, dans les classes, au plus près des élèves en difficultés...

Au collège, si la réforme n'est en effet pas « l'apocalypse », elle n'est pas non plus celle que les enseignants attendaient, espéraient enfin pour leurs élèves... En supprimant des heures d'enseignement –alors que l'on sait que les élèves les plus fragiles ont besoin de temps supplémentaire-, toutes les sections euros, un grand nombre de classes bilangues, en réduisant l'horaire des langues anciennes, en appauvrissant l'offre de formation, de quelle Refondation de l'École Madame la Ministre se targue-t-elle ? Pourquoi n'a-t-elle pas montré sa « confiance affirmée envers les enseignants » en les consultant sur une réforme du collège, absolument nécessaire, qui serait ambitieuse, s'attellerait réellement à la lutte contre les difficultés scolaires, qui viserait réellement la réussite de tous ? En quoi ces dispositifs imposés (AP, EPI, parcours divers et variés) sont-ils des moyens efficaces pour atteindre ces objectifs ?

Aujourd'hui, personne n'est dupe... et dans nos établissements, les enseignants sont plutôt désabusés, déjà bien fatigués..., tentant comme ils peuvent –beaucoup y ont déjà consacré une bonne partie de leurs vacances d'été...- de mettre en œuvre les nouveaux programmes dans les 4 niveaux de classes, de nouvelles modalités de l'AP, de construire des EPI, de s'impliquer dans des Parcours..., et heureux ceux qui n'ont pas encore eu le bonheur de découvrir LSun qui comme son nom ne l'indique pas risque plutôt de les « refroidir »...

Sur ce dossier « collège », la FSU continuera à dénoncer cette réforme plus idéologique et économique que pédagogique, et puisque Madame la Ministre elle-même (déjà directrice de campagne de François Hollande ?) a fait la proposition de repousser l'âge de la scolarité obligatoire de 16 à 18 ans (revendication de notre Fédération depuis de nombreuses années... !), corrélée à la « sortie » du Président de la République sur une nouvelle réforme du lycée, nul doute qu'un nouveau (et vaste) chantier va s'ouvrir, qu'une réflexion Globale doit se mener, sur le second degré dans sa continuité...

Pour la FSU –qui ne manquera pas de porter son projet éducatif dans les débats à venir-, une fin de scolarité obligatoire portée à 18 ans signifie nécessairement qu'il faille penser l'ensemble de la scolarité dans sa cohérence (tenant compte des élèves en difficultés, « à besoins particuliers » pour lesquels des structures, des temps différents seraient nécessaires), repenser l'éducation prioritaire (cf. rapport du Cnesco...) pour tendre sans doute vers plus de mixité sociale, mettre en place les dispositifs et conditions d'étude aptes à combattre l'échec scolaire, travailler en ce sens programmes et pratiques, redonner à la voie technologique sa spécificité, améliorer la formation des enseignants,... Bref, un véritable programme pour une véritable loi de Refondation...

Enfin, pour en revenir à « la réalité du terrain », ajoutant au climat déjà bien morose dans les établissements scolaires en cette rentrée, alors qu'ils s'investissent toujours plus dans divers projets (qu'ils passent souvent beaucoup de temps à les « monter », chercher des financements,...) pour proposer à leurs élèves une ouverture culturelle, artistique, sportive, sur le monde en général, bon nombre d'enseignants ont eu la désagréable surprise de voir leur demande d'autorisation de sortie/de voyage refusée aux prétextes de délai non respecté, de projet pédagogique insuffisamment étayé, de consignes de sécurité à respecter..., d'autres attendant toujours la réponse de l'autorité hiérarchique pour des sorties prévues la première quinzaine de septembre... Au milieu de cette cacophonie qui a régné **entre des annonces orales d'interdiction des sorties scolaires pour raisons de sécurité, jamais écrites et démenties par le Rectorat et la Préfecture...**, c'est une forme de mépris que les enseignants ont pu ressentir, considérant que leur travail, leur investissement auprès de leurs élèves n'étaient pas reconnus, étaient même parfois bafoués. Ils vous demandent donc, Monsieur le Directeur académique, de bien vouloir expliciter par écrit les critères qui régissent désormais l'organisation de sorties et de voyages scolaires.